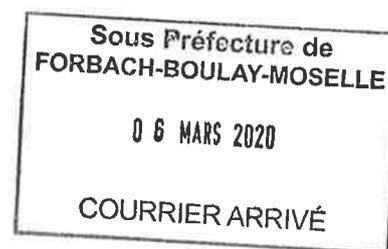




Nombre de délégués
en exercice : 56

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

A la suite d'une convocation en date du 18 février 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydemé se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 24 février 2020 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydemé.

✓ **Etaient présents : 25**

Mesdames, Messieurs, Alain FLAUS, Jean-Claude HOLTZ, Gilbert SCHUH, Jean-Luc JEHIN, Jean-Charles GIOVANELLI, Véronique PREIS, Günther KAUSCHKE, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Hubert BOURING, Roland ROTH, Claude DECKER, Cyrille FETIQUE, Bernard CLAVE, Gabriel WALKOWIAK, Claude SCHÄFER, Mireille STELMASZYK, Simone RAMSAIER, Hubert BUR, André DUPPRE, Éric HEMMERT, Francis SIDOT, Jean-Victor STARCK, Philippe SCHUTZ, Jean MATHIA.

✓ **Absents représentés par leurs suppléants : 10**

Mesdames, Messieurs, Laurent KALINOWSKI (représenté par Brigitte HOUEE), Jean-Paul HILPERT (représenté par Daniel FRITZ), Sébastien LANG (représenté par Romuald YAHIAOUI), René STEINER (représenté par Antoine FRANKE), François GATTI (représenté par Pierrot MORITZ), François TROMBINI (représenté par Christiane MULLER), Pascal RAPP (représenté par François BLANCHOT), Jean-Luc LUTZ (représenté par Roger HEIM), Dominique LIMBACH (représenté par Francisco VICO), Pierre LANG (représenté par Patricia HELLE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ **Absents ayant donné procuration : 5**

Mesdames, Messieurs, Guy BORN (procuration à Mireille STELMASZYK), Frédéric MULLER (procuration à Claude SCHAFER), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT), Valentin BECK (procuration à Gabriel WALKOWIAK), Alain ZIMMERMANN (procuration à Jean MATHIA).

✓ **Absents et absents excusés : 16**

Mesdames, Messieurs, Jean-Bernard MARTIN, Serge STARCK, Gabriel MULLER, Danièle STAUB, Victor MICHEL, Raphaël GARCIA-CANO, Guy JACQUES, Bernard PETRY, Jean-Marie EYERMANN, Christian SCHWALBACH, Salvatore FIORETTO, Marc SENE, Christian WEIRICH, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Gabriel KOPP.

02. ADMINISTRATION GENERALE

OBJET : VENTE DES BENNES A GRAVATS

Le Conseil Syndical,

VU la délibération du 27 janvier 2020, dans laquelle le Sydeme a décidé de mettre fin à la prestation de rotation de bennes de gravats, au plus tard pour le 1er avril 2020.

EXPOSE que le Sydeme dispose d'une trentaine de bennes à gravats, de volumes, d'âges et de fournisseurs différents. Les plus récentes datent de 2013 et 2014 et ont été comptablement amorties sur une période de 15 ans.

CONSIDERANT que le Sydeme n'a besoin de cet équipement, ni au sein du service Transport ni dans les autres services, les bennes à gravats seront donc proposées à la vente, en l'état. Aucune dépense de remise en état ou de peinture ne sera prise en charge par le Sydeme.

PRECISE que si des bennes ne devaient pas trouver acquéreur, elles seraient orientées vers une filière de revalorisation matière (ferrailleur).

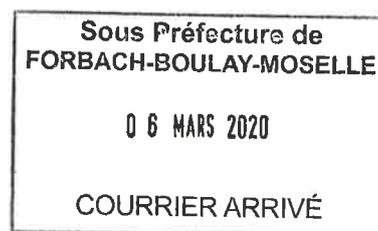
APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après avis favorable du Bureau,
et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

40 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- D'autoriser la vente des bennes à gravats,
- De fixer des tarifs de vente en fonction de l'âge et de l'état des bennes,
- De privilégier les demandes d'achat des intercommunalités adhérentes au Syndicat,
- De sortir les bennes du patrimoine du Sydeme.



La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 24 février 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le 03 MARS 2020
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 06 MARS 2020